



PUBLIC

Tout public - Service RH, SSE, préventeurs, chefs d'entreprise, managers, membres du CSE, salarié, etc...

Nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité d'accueil selon le handicap.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis



QUALIFICATION DE L'INTERVENANT
Experts Fabrik Services



DURÉE

1 Jour / (7h)



TARIF

440 € HT / jour
(Intra : nous consulter)



MINI / MAXI

Inter : 5 mini – 13 maxi
Intra : 1 mini – 13 maxi



MODALITES D'ACCES

Formulaire d'inscription sur le site
www.fabrikservices.bzh /
rubrique « Formations »



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Reconnaitre une pratique addictive en entreprise
- Agir dans le respect du cadre légal
- Prévenir ces comportements en entreprise



PROGRAMME DE LA FORMATION

Définitions

- Addiction ou pratique addictive
- Substances psychoactives
- Addiction sans substance psychoactive

Interaction de ces pratiques avec le milieu du travail

Intérêt pour l'entreprise de gérer ces pratiques

Gestion des pratiques addictives

- Cadre juridique autorisé dans l'entreprise (Alcool, Stupéfiants, Tabagisme et vapotage, Téléphone portable)
- Procédure d'urgence : gestion d'un salarié sous l'emprise d'une substance psychoactive
- Prévention des pratiques addictives en milieu de travail (Démarche active de prévention : étapes, Charte globale de prévention, Interlocuteurs partenaires)

Conclusion : les 5 clés de réussite



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quizz de connaissance en début et fin de formation ; remise d'un support pédagogique, session interactive, échanges de bonnes pratiques, retours d'expérience, présentation d'exemples concrets de jurisprudence



MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

QCM de fin de formation, remise d'une attestation de fin de formation

CONTACT :

Laurence CHEVREL – 02.99.87.42.80 – contact@fabrikservices.bzh
FABRIK SERVICES, Organisme de formation agréé – n°53 35 12241 35